

L'évolution structurelle récente des économies de l'UEMOA : la production, Ousmane Samba MAMADOU

Résumé

L'objectif poursuivi par cette étude est d'analyser l'évolution de la structure de production des économies de l'UEMOA, depuis le milieu des années soixante dix. A cet égard une démarche en trois étapes a été adoptée. Elle consiste à : (1) retenir un certain nombre d'indicateurs pertinents et à opérer un découpage périodique adéquat ; (2) analyser l'évolution structurelle des économies de l'Union sur la base des périodes et indicateurs identifiés ; (3) essayer d'apporter quelques explications plausibles aux profils d'évolution observés

L'étude a retenu trois secteurs de production (l'agriculture, l'industrie et les services) dont les poids relatifs ont été mesurés d'une part, en termes de population active et, d'autre part, en termes de valeur ajoutée. Les résultats obtenus indiquent que la part des secteurs des biens échangeables (agriculture et industrie) a évolué lentement mais sensiblement à la hausse dans les économies de l'UEMOA, au cours de la période. Dans le même temps, celle du secteur des services (considérés comme des biens non échangeables) a évolué en sens inverse. La hausse du poids relatif des biens échangeables est particulièrement sensible pour ce qui concerne le secteur agricole, la part de l'industrie étant restée relativement stable dans le temps.

En considérant les déterminants de l'offre, l'évolution structurelle des économies de l'UEMOA s'explique par l'amélioration de la productivité du travail agricole. Une autre explication réside dans la hausse de la productivité des investissements et celle des prix relatifs des biens échangeables par rapport à celui des services qui ont contribué à améliorer la rentabilité relative de ces activités.

Les résultats de l'analyse des déterminants de la demande indique que l'évolution structurelle récente des économies de l'UEMOA, n'a pas reposé sur une véritable politique de relance des exportations ou de substitution à l'importation. En effet, bien que cette modification ait été opérée en faveur des secteurs des biens échangeables (agriculture, industrie), elle semble avoir reposé essentiellement sur l'expansion de la demande intérieure. Cela concerne particulièrement la performance du secteur industriel et la période post-dévaluation où une stratégie de croissance basée sur la relance des exportations et/ou la substitution à l'importation est logiquement attendue. La dynamique du secteur agricole au cours de cette période n'a été tirée par la relance des exportations que dans deux pays (Côte d'Ivoire, Mali).